Envoyé en préfecture le 02/10/2026
Reçu en préfecture le 02/10/2026
Publié le
ID : 022-200065928-20260929-CC_2026_0221-DE

LANNION-TRÉGOR COMMUNAUTÉ
LANNUON-TREGER KUMUNIEZH

CC_2026_0221

Extrait du Registre des Délibérations du Conseil de Communauté du 29 septembre 2026

L'an deux mille vingt six, le vingt neuf septembre à 18 h 00, au siège de Lannion-Trégor Communauté, 1 rue Monge à Lannion, le Conseil de Communauté s'est réuni sous la présidence de M. Gervais EGAULT, après convocation adressée individuellement à chaque conseiller, le 22 septembre 2026.

Nombre de membres en exercice : 90 titulaires – 46 suppléants
Présents ce jour : 79 Procurations : 8

Étaient présents :
M. ADAM Pierre , Mme ALLAIN Sonia , M. ARHANT Guirec , Mme AURIAC Cécile , M. AUZOU Didier , Mme BENECH Laurence , Mme BERNABLE Nathalie , Mme BERTINOTTI Dominique , Mme PADERNO PRIGENT Aline (suppléante de M. BERTRAND Régis), Mme BOIRON Bénédicte , Mme CADIOU Gaby , M. CAMBIER Bernard , M. CAMUS Sylvain , M. CANÉVET Fabien , M. CARRIOU Henri-Cédric , Mme CLOAREC Anne-Laure , M. COCADIN Romuald , M. CORDESSE Alain , M. COURGIBET Pascal , Mme CRAVEC Sylvie , M. DELISLE Hervé , M. DUMONT Benoît , M. EGAULT Gervais , M. EVEN Michel , Mme FERRIER Florence , Mme FOURNIS-BEYOU Aurore , M. GAUTIER Pierre-Louis , Mme GENÉTAY Stéphanie , Mme GOASDOUÉ Nadine , M. GRANGER Erwan , M. GUELOU Hervé , Mme GUILLOU Marie-Annick , Mme GUILLOUX Laurence , Mme GÜNEY Lorène , Mme HARDY Anne , M. HENRY Serge , Mme HUE Carine , M. HUONNIC Pierre , M. JEFFROY Christian , M. JEZEQUEL Yves , M. GRALL Pierre (suppléant de Mme JOUAN Sandrine), M. KERGOAT Yann , Mme KERLEN Frédérique , Mme KERRAIN Tréfina , M. LAHOUSSINE Alain , M. LATIMIER Hervé , M. LAYUS Michel , M. LE BEVER Gildas , Mme LE BOULANGER Danielle , M. LE BUHAN Erwan , Mme LE CALVEZ Joyselle , M. LE CREURER Éric , M. LE DAMANY Yves , M. LE FOLL Arnaud , Mme LE GOFFIC Blanche , Mme LE JANNOU Virginie , Mme LE MEST Nathalie , M. LE MORVAN Arnaud , M. LE MOULLEC Frédéric , M. LE QUÉMÉNER Laurent , M. LE ROI Christian , M. LE ROLLAND Yves , M. LEON Erven , M. LÉON Frédéric , M. LIRZIN Yvon , Mme MACÉ Annie , M. MARECHAL Guy , M. OFFRET Maurice , M. PENVEN Eddy , M. PERREAU Frédéric , M. PHILIPPE Joël , M. RANNOU Laurent , Mme RICHARD-LE BRAS Isabelle , M. ROGARD Didier , M. SEUREAU Cédric , Mme SEVES-QUERRE Frédérique , M. TANGUY Jean-Pierre , M. THEBAULT Christophe , M. TOURNIER Vincent

Procurations :
Mme DRONIOU Marie-Louise à M. LAYUS Michel, M. EVEN Jean-Louis à Mme FERRIER Florence, M. FROGER Jérôme à Mme CLOAREC Anne-Laure, M. LAURENT Éric à M. EGAULT Gervais, Mme LOGNONÉ Jamila à M. CAMUS Sylvain, Mme MOLLE Anabelle à M. KERGOAT Yann, Mme NICOLAS Sonya à Mme GENÉTAY Stéphanie, M. ROBERT Éric à M. SEUREAU Cédric

Etaient absents excusés :
Mme BONNIEC Carole, M. LE BRIAND Gilbert, Mme PONTAILLER Catherine

Il a été procédé, conformément à l'article à L2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, à l'élection d'un secrétaire pris dans le sein du Conseil. M. LE MOULLEC Frédéric, ayant obtenu la majorité des suffrages, a été désigné pour remplir ces fonctions qu'il a acceptées.

Assainissement non collectif : approbation du Rapport sur le Prix et la Qualité du Service 2025

Envoyé en préfecture le 02/10/2026
Reçu en préfecture le 02/10/2026
Publié le
ID : 022-200065928-20260929-CC_2026_0221-DE

Exposé des motifs

La compétence assainissement non collectif est exercée en 2025 sur l'ensemble du territoire de Lannion-Trégor Communauté (LTC). Celle-ci est assurée en régie par le Service Public d'Assainissement Non Collectif (SPANC).

Moyens du service :

Le SPANC comprend 9 postes techniques, 4 postes administratifs et un poste d'encadrant, pour un effectif global de 12 équivalents temps-plein (temps partiels).

Activité 2025 :

Le SPANC a poursuivi en 2025 ses missions de :

- accompagnement et conseils auprès des usagers ;
- contrôles périodiques dits de bon fonctionnement ;
- contrôles de conception et de réalisation des installations neuves et réhabilitées ;
- contrôles dans le cadre de ventes immobilières ;
- diagnostics des installations existantes.

Nombre de contrôles	Année 2025
- Contrôles périodiques	1 277
- Contrôles de conception	449
- Contrôles de réalisation	351
- Contrôles de vente	254
- Contrôles de diagnostic	30
Total	**2 361**

Soit 2 361 contrôles pour l'année 2025.

Indicateurs de performance :

Conformément à l'arrêté du 2 mai 2007 relatif aux rapports annuels sur le prix et la qualité des services publics d'eau potable et d'assainissement, le rapport 2025 présente trois indicateurs de performance :

- Le nombre d'habitants desservis par l'assainissement non collectif (D301.0) est estimé à 42 950 résidents pour 20 668 installations sur LTC.

Envoyé en préfecture le 02/10/2026
Reçu en préfecture le 02/10/2026
Publié le
ID : 022-200065928-20260929-CC_2026_0221-DE

Au vu des éléments suivants :

- Délimitation des zones d'assainissement non collectif par une délibération sur l'ensemble des communes ;
- Application d'un règlement de service public d'assainissement non collectif approuvé par délibération ;
- Mise en œuvre de la vérification de conception et d'exécution des installations neuves ou réhabilitées depuis moins de huit ans ;
- Mise en œuvre du diagnostic de bon fonctionnement et d'entretien des autres installations.

- L'indice de mise en œuvre du SPANC (D302.0) est de 110 pour LTC compte tenu de l'existence d'un service capable d'assurer le traitement des matières de vidange.

- Le taux de conformité (indicateur P301.3) :

Sont considérées conformes les installations ayant été classées conformes lors du contrôle de réalisation ou ne présentant pas de défaut lors des contrôles périodiques, de vente ou de diagnostic. Le taux de conformité est estimé à environ 44% sur LTC.

Aspects financiers 2025 :

L'équilibre financier du service est assuré par les redevances des usagers.

	Tarifs 2025
Redevance de service	29,07 €
Redevance pour le contrôle de vente	211,14 €
Redevance pour le contrôle de conception	132,27 €
Redevance pour le contrôle de réalisation	155,66 €
Redevance pour le contrôle de diagnostic init	144,01 €
Redevance d'entretien	47,41 €

Bilan financier :

La reprise des résultats antérieurs et la prise en compte des reports aboutissent à un résultat global de 146 357,27 € en fonctionnement et 22 841,68 € en investissement.

Envoyé en préfecture le 02/10/2026
Reçu en préfecture le 02/10/2026
Publié le
ID : 022-200065928-20260929-CC_2026_0221-DE

Section d'exploitation				
Dépenses	**Recettes**	**Report**	**Restes à réaliser**	**Résultat**
985 897,92 €	861 450,29 €	270 804,90 €		146 357,27 €
Section d'investissement				
Dépenses	**Recettes**	**Report**	**Restes à réaliser**	**Résultat**
769,96 €	9 683,06 €	45 605,02 €	- 31 676,44 €	22 841,68 €
				Total cumulé
				169 198,95 €

VU Le Code général des collectivités territoriales et notamment son article L. 2224-5 ;

VU L'avis favorable de la commission valant conseil d'exploitation en date du 10 septembre 2026 ;

Après en avoir délibéré, LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE à L'UNANIMITÉ (Par 87 pour)

DECIDE DE :

PRENDRE ACTE Du Rapport sur le Prix et la Qualité du Service Assainissement Non Collectif pour l'année 2025.

Fait et délibéré, à Lannion les jour, mois et an précités.
POUR EXTRAIT CONFORME AU REGISTRE DÛMENT SIGNÉ.

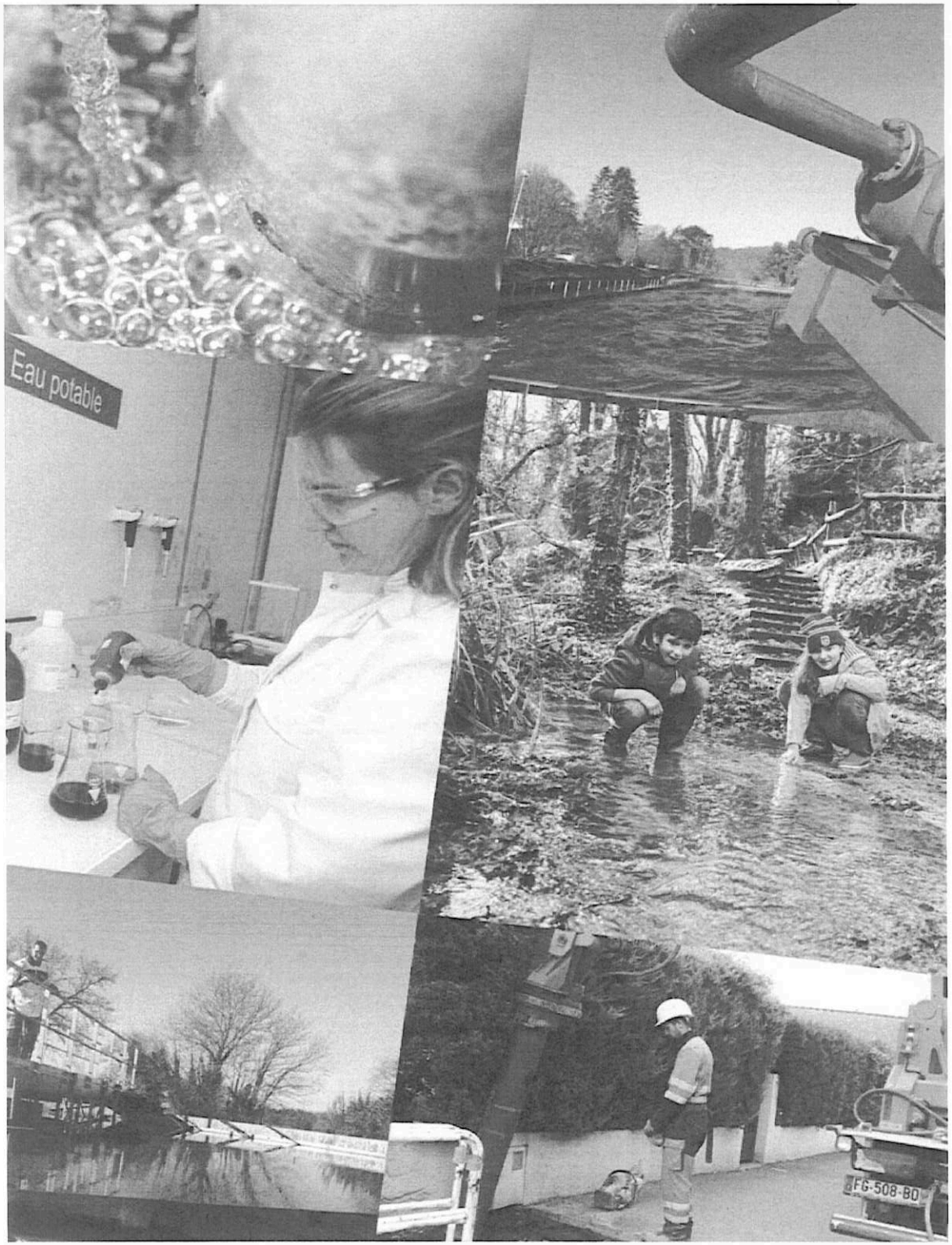
La présente délibération pourra faire l'objet d'un recours contentieux auprès du Tribunal Administratif dans un délai de deux mois à compter de son affichage.

Le Président atteste le caractère exécutoire de la présente délibération,
transmise au contrôle de légalité par télétransmission le : - 2 OCT. 2026
Publiée et mise en ligne sur le site internet de LTC le : - 2 OCT. 2026
Notifiée le :

Le Président,
Gervais EGAULT

Le Président,
Gervais EGAULT

Envoyé en préfecture le 02/10/2026
Reçu en préfecture le 02/10/2026
Publié le
ID : 022-200065928-20260929-CC_2026_0221-DE



Rapport annuel sur le Prix et la Qualité du Service Public d'Assainissement Non Collectif

Art D2224-1 à D2224-5 du CGCT
Décret n°2007-675 (2/05/2007)

Envoyé en préfecture le 02/10/2026
Reçu en préfecture le 02/10/2026
Publié le
ID : 022-200065928-20260929-CC_2026_0221-DE

LANNION-TRÉGOR COMMUNAUTÉ
LANNUON-TREGER KUMUNIEZH

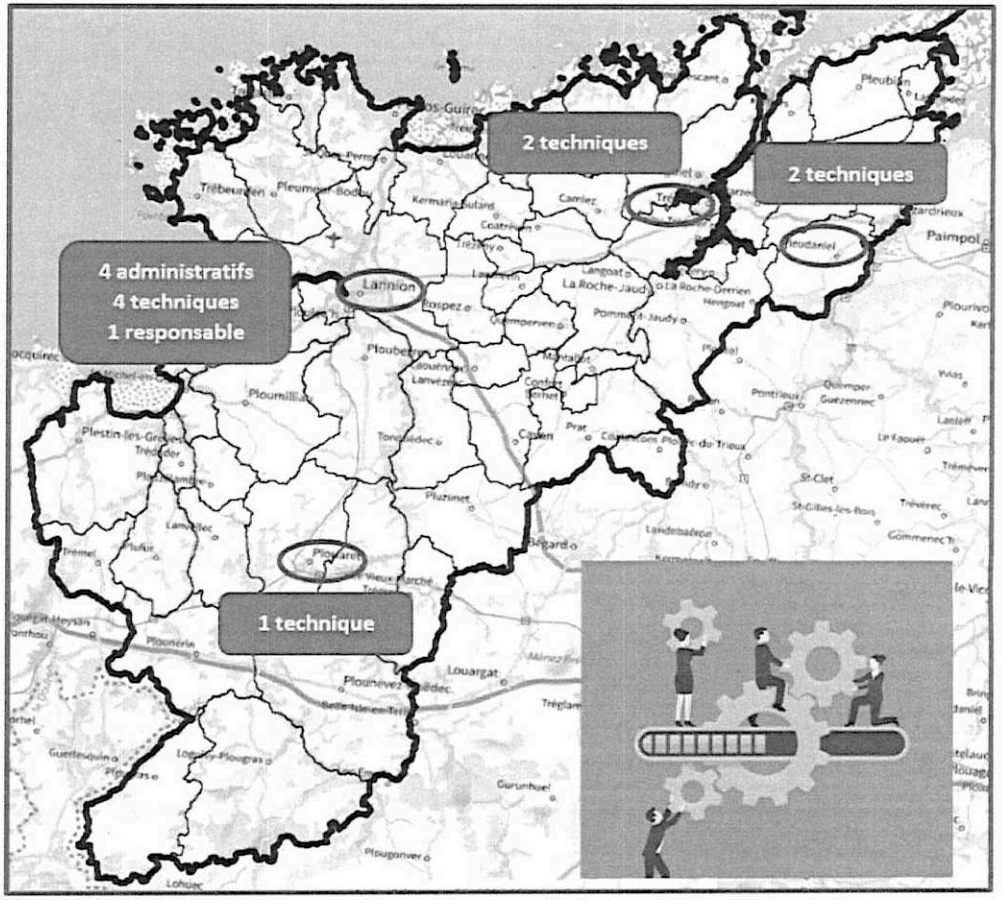
Caractérisation technique du SPANC

Le service est géré au niveau intercommunal sur l'ensemble des 57 communes.
Le service est exploité en Régie à autonomie financière.
Le règlement de service est unique et les tarifs sont harmonisés.

L'effectif budgété est le suivant en 2025 :
- 4 postes administratifs,
- 9 postes techniques,
- 1 poste d'encadrant,

soit 14 personnes au total, mais avec un ETP effectif global de 12 (temps partiels).

Répartition géographique des effectifs du SPANC



Envoyé en préfecture le 02/10/2026
Reçu en préfecture le 02/10/2026
Publié le
ID : 022-200065928-20260929-CC_2026_0221-DE

LANNION-TRÉGOR COMMUNAUTÉ
LANNUON-TREGER KUMUNIEZH

Nombre d'ANC en 2025

Communes	Nb ANC
BERHET	101
CAMLEZ	227
CAOUENNEC-LANVEZEAC	145
CAVAN	285
COATASCORN	94
COATREVEN	233
KERBORS	234
KERMARIA-SULARD	114
LA ROCHE-JAUDY	423
LANGOAT	310
LANMERIN	94
LANMODEZ	330
LANNION	511
LANVELLEC	445
LE VIEUX-MARCHE	326
LEZARDRIEUX	362
LOGUIVY-PLOUGRAS	516
LOUANNEC	204
MANTALLOT	47
MINIHY-TREGUIER	239
PENVENAN	547
PERROS-GUIREC	622
PLESTIN-LES-GREVES	543
PLEUBIAN	689
PLEUDANIEL	376
PLEUMEUR-BODOU	1587
PLEUMEUR-GAUTIER	423
PLOUARET	462
PLOUBEZRE	889
PLOUGRAS	304
PLOUGRESCANT	914
PLOUGUIEL	1118
PLOULEC'H	215
PLOUMILLIAU	653
PLOUNERIN	340
PLOUNEVEZ-MOEDEC	556
PLOUZELAMBRE	156
PLUFUR	241
PLUZUNET	369
PRAT	278
QUEMPERVEN	118
ROSPEZ	371
SAINT-MICHEL-EN-GREVE	78
SAINT-QUAY-PERROS	105
TONQUEDEC	486
TREBEURDEN	351
TREDARZEC	445
TREDREZ-LOCQUEMEAU	192
TREDUDER	108
TREGASTEL	505
TREGROM	193
TREGUIER	19
TRELEVERN	645
TREMEL	155
TREVOU-TREGUIGNEC	229
TREZENY	77
TROGUERY	69
Total	**20 668 installations**

20 668 installations d'ANC
soit ≈ 42 950 personnes en ANC

Classement des installations :
- 44,3% conformes

(*vs* 42% en 2024 - 41% en 2023)

Mise aux normes en 2025 :
- 309 installations

(*vs* 296 en 2024 - 289 en 2023)

Envoyé en préfecture le 02/10/2026
Reçu en préfecture le 02/10/2026
Publié le
ID : 022-200065928-20260929-CC_2026_0221-DE

LANNION-TRÉGOR COMMUNAUTÉ
LANNUON-TREGER KUMUNIEZH

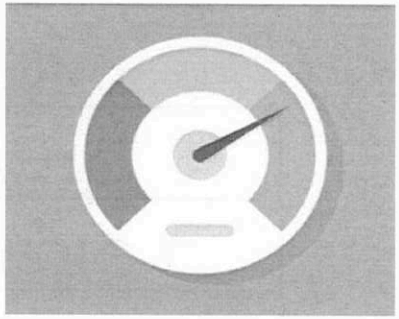
Nombre de contrôles ANC 2025

Nombre de contrôles	Année 2025
- Contrôles périodiques	1 277
- Contrôles de conception	449
- Contrôles de réalisation	351
- Contrôles de vente	254
- Contrôles de diagnostic	30
Total	2 361

Envoyé en préfecture le 02/10/2026
Reçu en préfecture le 02/10/2026
Publié le
ID : 022-200065928-20260929-CC_2026_0221-DE

LANNION-TRÉGOR COMMUNAUTÉ
LANNUON-TREGER KUMUNIEZH

Indicateur de performance SPANC LTC



L'indice de mise en œuvre du SPANC est égal à 110 sur 120 compte tenu de :

- la délimitation des zones d'assainissement non collectif par une délibération sur l'ensemble des communes,
- l' application d'un règlement du SPANC approuvé par délibération,
- la mise en œuvre de la vérification de conception et d'exécution des installations neuves ou réhabilitées depuis moins de huit ans,
- la mise en œuvre du diagnostic de bon fonctionnement et d'entretien des autres installations,
- et de l'existence d'un service capable d'assurer le traitement des matières de vidange.

Envoyé en préfecture le 02/10/2026
Reçu en préfecture le 02/10/2026
Publié le
ID : 022-200065928-20260929-CC_2026_0221-DE

LANNION-TRÉGOR COMMUNAUTÉ
LANNUON-TREGER KUMUNIEZH

Tarifs redevances ANC 2025

Redevance de service (VBF)	29,07€
Redevance vente	211,14€
Redevance conception	132,27€
Redevance réalisation	155,66€
Redevance diagnostic initial	144,01€
Redevance entretien	47,41€



Envoyé en préfecture le 02/10/2026
Reçu en préfecture le 02/10/2026
Publié le
ID : 022-200065928-20260929-CC_2026_0221-DE

Résultats budgétaires – Compte financier unique 2025

Section d'exploitation				
Dépenses	**Recettes**	**Report**	**Restes à réaliser**	**Résultat**
985 897,92 €	861 450,29 €	270 804,90 €		146 357,27 €
Section d'investissement				
Dépenses	**Recettes**	**Report**	**Restes à réaliser**	**Résultat**
769,96 €	9 683,06 €	45 605,02 €	- 31 676,44 €	22 841,68 €
				Total cumulé
				169 198,95 €